

TRONC COMMUN SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Année Universitaire 2024/2025

Guelma le : 25/01/2025

Examens de remplacement -S1-
1^{ère} Année S.T LMD-

Mercredi 29/01/25	09h30-11h30	→ Informatique1 → Métiers en ST1 → Dimension éthique et déontologique
Jeudi 30/01/25	09h30-11h30	→ Maths 1 → Chimie1

Notes:

1. Les étudiants sont tenus de présenter leurs cartes d'étudiants aux enseignants surveillants et de se présenter à l'heure, munis de tout le nécessaire (Stylo, calculatrice...etc.).
2. De ne pas quitter la salle d'examen avant 1/2heure, après le début de l'examen.
3. L'étudiant retardataire n'est pas autorisé à passer l'examen s'il vient 30 minutes après le début de l'examen.
4. Il est strictement interdit aux étudiants: a) d'utiliser les téléphones portables; b) de se regrouper devant les salles d'examens, après la remise des feuilles de réponses.